

L'ACTION BÉNÉVOLE EN CRISE ?

**Pierre Riley, directeur général
Fédération des centres d'action bénévole du Québec**

En 1688, Mgr de Laval organisait à Québec le premier Bureau des pauvres qu'il confia à des bénévoles, sous la direction du curé de la paroisse. C'est dire combien l'action bénévole a, de tous temps, joué un rôle important au sein de la société québécoise. Des historiens relèvent que, près de deux siècles plus tard, vers 1840, il existait de nombreuses sociétés charitables qui complétaient à domicile le travail hospitalier.

C'est d'abord dans ce milieu que l'engagement bénévole s'est surtout exercé. Et c'est grâce à lui en grande partie que des hôpitaux aujourd'hui de grande renommée ont pu voir le jour. Au Québec, la planification de l'entraide bénévole a été longuement le fait des communautés religieuses, jusqu'au début des années 60 en fait, notamment à cause des charges sociales que leur avaient dévolues les gouvernements de l'époque.

À partir des années 70, les organismes communautaires et bénévoles se multiplient dans nos communautés, que ce soit pour défendre les droits des plus démunis, réclamer de meilleures conditions sociales, préserver l'environnement ou ramasser des fonds pour des musées.

Le rôle accru des bénévoles en milieu hospitalier : un glissement qui inquiète

L'année 2001 désignée Année internationale des bénévoles par l'Organisation des Nations Unies aura été l'occasion de constater partout à travers le monde les difficultés croissantes de recrutement et d'encadrement des bénévoles. On attribue en bonne partie ces difficultés aux changements culturels, économiques et sociaux de la dernière décennie qui ont amené de profondes transformations au sein des structures sociales.

Déjà au cours des années 90, il est possible de constater une transformation du support bénévole dans les hôpitaux. En effet, avec le départ à la retraite de milliers d'infirmières, les bénévoles et les proches naturels sont dorénavant sollicités afin de répondre aux besoins primaires des patients. Qu'il s'agisse d'aider à se nourrir ou à se déplacer, les bénévoles accomplissent de plus en plus des tâches relevant jusqu'à présent du personnel formé et rémunéré.

La réingénierie de l'État battant son plein, la pression exercée sur les organismes et les bénévoles augmente. On a ainsi porté à la connaissance de la FCABQ le cas d'une dame qui n'a pu recevoir son traitement hebdomadaire, parce que le bénévole accompagnateur a refusé d'obtempérer à l'ordre de l'hôpital de changer la couche de celle-ci. Le responsable de l'établissement estimait que la clientèle externe n'était pas du ressort des préposés de son hôpital.

Ailleurs, une agence de santé cherche à conclure des ententes de service avec des organismes communautaires et bénévoles dans le but d'offrir le gardiennage-répît aux aidants naturels sur son territoire. Le hic : les bénévoles doivent offrir une disponibilité à toute épreuve, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Re-hic : ce travail est habituellement assuré par du personnel qualifié et rémunéré.

L'intérêt de l'État pour l'action bénévole : un geste désintéressé ?

On dénote depuis quelque temps un intérêt croissant de l'État québécois pour l'action bénévole. Il suffit de répertorier les initiatives émanant de certaines de ses instances pour se rendre compte du traitement particulier dont l'action bénévole est l'objet de la part du gouvernement actuel.

En 2004, ce dernier adoptait un logo visant à identifier les bénévoles du Québec. L'exercice s'est toutefois fait à l'abri du regard des groupes de base et des bénévoles, ne déviant pas en ce sens du style adopté en général dans tous les dossiers.

Plus récemment, la ministre Michelle Courchesne révélait dans une missive travailler sur un projet de code d'éthique visant à baliser l'action des organismes publics et parapublics en matière d'utilisation des ressources bénévoles. Des consultations sont déjà prévues pour la fin de cette année. La nouvelle soulève plusieurs questions au sein du secteur bénévole : pourquoi un tel code, à ce moment-ci, par le gouvernement, et de manière aussi précipitée ? La réingénierie serait-elle à la source de cette urgence ?

Les bénévoles constituent sans conteste une richesse collective et sa pérennité doit nous préoccuper en tant que société prônant la solidarité sociale. Mais en quels termes cette préoccupation devrait-elle se poser dès maintenant : la décroissance du nombre de bénévoles dans le secteur de la santé et des services sociaux, ou le transfert avéré ou appréhendé du travail rémunéré vers l'action bénévole ?
